

Entraves à prévoir sur La Montérégiade

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 avril 2026 – La MRC du Haut-Richelieu informe les usagers de la piste cyclable La Montérégiade que des entraves sont à prévoir sur la section comprise entre l'autoroute 35 et la limite du territoire de Sainte-Brigide-d'Iberville. Elles seront occasionnées par des travaux échelonnés jusqu'à la fin du mois de mai. Aucune fermeture complète n'est envisagée, mais la circulation pourrait être limitée à certains moments.

Les opérations de débroussaillage débutées à la mi-avril sont maintenant complétées. Elles seront suivies par des travaux d'émondage et d'abattage nécessaires pour retirer les branches et arbres morts ou malades présentant des enjeux de sécurité. Par ailleurs, certaines haltes ont été temporairement dépourvues de leur mobilier dans le but d'amorcer les travaux préparatoires permettant l'installation prochaine de nouvelles tables et de nouveaux bancs.

Les usagers sont invités à circuler avec vigilance durant cette période. En tout temps, toute anomalie constatée sur ce tronçon de la piste cyclable La Montérégiade peut être signalée en remplissant le [formulaire prévu à cet effet](#) sur le site Internet de la MRC du Haut-Richelieu au mrchr.qc.ca.

- 30 -

Source :
MRC du Haut-Richelieu
Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications
odile.gauvin@mrchr.qc.ca | 450 346-3636, poste 6514